



Licenciement économique avant mon renouvellement de ma carte sala

Par **massil**, le **24/02/2011** à **19:18**

Bonjour,rn rnrn je viens d'être licencier pour cause économique , le 24 février 2011, mon employeur viens de lancer la procédure , et le probleme pour moi est mon renouvellement de ma carte salarier pour la 3 ème fois , donc ma carte expire le mois de mars 2011, mon rdv prie pour le renouvellement par internet via le site de la préfecture est le 12 mai 2011; rn donc que dois je faire , je suis dans l'embarras, attendre jusque au mois de Mai est long !!!! quel sont mes droits au chaumage si je trouve pas de travail ??? rn peut on me renouveler ma carte de salarier si je suis au chaumage ? dois je contacter la direction du travail pour le licenciement et le renouvellement de mon autorisation de travail ??? rn en principes le renouvellement de ma carte avant , on me demande simplement les TROIS derniers fiche de paye , alors pourrai je déposer au mois de Mai les trois fiche de paye c a dire celle de février de janvier et décembre ??? ou aller a la préfecture ce mois de Mars comme j'ai l' expliqué c'est a ce mois que prend la fin de ma 2 ème carte .rnrn merci de votre réponse